

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 03/02/21.

FRANCE RELANCE

Visite entreprise Interlab

Vendredi 5 février 2021, Serge Castel, préfet du Cantal, et Cécilia Mourgues, sous-préfète à la relance, se sont rendus à Puycapel afin d'échanger avec Emmanuel Jalenques, directeur de l'entreprise Interlab, et les élus de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne.

Dans le cadre du plan France Relance porté par l'État, l'entreprise Interlab fait partie des 24 premiers lauréats de la région Auvergne Rhône-Alpes retenus sur l'appel à projet « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires ».

Le soutien à l'investissement industriel dans les territoires, en particulier dans les 148 Territoires d'industrie, dont fait partie le Cantal, vise à accélérer des projets structurants, prêts à être engagés rapidement, afin de favoriser la relance de l'industrie française et la compétitivité des entreprises. Cette aide financière fait partie du fonds de financement de 150 millions d'euros au niveau national.

La société Interlab est un bel exemple de ces entreprises cantaliennes, qui, en ayant des projets innovants, transforment la crise en opportunité. Avec 80 % de sa production

exportée dans 130 pays, et une demande croissante, l'entreprise est en très fort développement.

Dans ce contexte, Interlab a pour projet d'augmenter sa capacité de production, mais également d'attirer et de former de jeunes ingénieurs en RetD en leur offrant un environnement de travail attrayant.

C'est pour soutenir le développement de cette pépite industrielle que l'Etat s'est engagé à soutenir Interlab dans le cadre de France Relance à hauteur de 800 000 €.

Parallèlement, la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne, qui est pleinement investie dans le renforcement de son attractivité territoriale et l'accompagnement de ses entreprises, s'engage à porter les investissements immobiliers au travers de la création d'un atelier relais, permettant à Interlab de disposer de locaux supplémentaires pour atteindre ses objectifs de développement.

Cet engagement de la communauté de communes, qui s'inscrit plus largement dans le cadre de son projet de territoire, est soutenu par l'État.

Ainsi 53 124 € ont été attribués en décembre 2020 par l'État, au titre de la dotation de soutien à l'investissement local Relance, qui viennent compléter les 296 876 € de dotation d'équipement des territoires ruraux attribuée à l'opération en décembre 2020 également.

Cet engagement conjoint de l'État et des collectivités pour soutenir le développement de l'entreprise s'inscrit dans une vision partagée et durable du développement du territoire, prenant en compte des enjeux structurants en termes d'innovation, de création d'activités, d'emplois et d'attractivité.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC